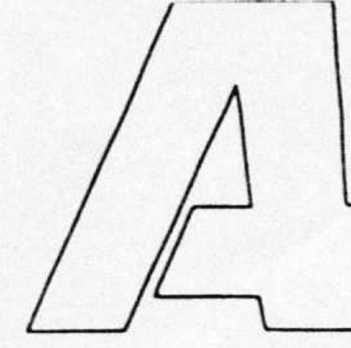
DLP-7-8-86097309

ISSN 0294 - 4693



vertissements agricoles



POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 95 (13/86) du 16 Juillet 1986

MAIS : Le vol de pyrale est maximum mais les pontes sont rares
LUZERNE A GRAINES : Surveiller les punaises
Intervenir contre les tychus si nécessaire

MAIS

PYRALE

Situation : Le vol des papillons est actuellement maximum en Vienne et Deux - Sèvres, il a dépassé le maximum en Charente et Charente - Maritime.

En raison des conditions climatiques particulièrement sèches, les pontes sont rares même dans la zone traditionnellement infestées du Chatelleraudais.

Préconisation : Observez l'état des pontes dans vos parcelles avant d'envisager une intervention. Les traitements doivent être réalisés dès que **10 % de pieds sont porteurs de pontes au stade "50 % de panicules mâles palpables dans le cornet"** (meilleur stade pour la rétention des granulés).

En raison des conditions climatiques sèches favorables à la pullulation ultérieure des pucerons Rhopalosiphum padi, nous déconseillons l'utilisation de pyréthrinoîdes liquides.

LUZERNE A GRAINES

La pousse des luzernes est fortement ralentie par le temps sec persistant. Les stades s'échelonnent de mi-floraison pour les précoupes tardives à gousses vertes pour les plus précoces.

Trois ravageurs sont à surveiller attentivement :

- **Punaises** : Le temps sec favorise leur multiplication. Intervenir spécifiquement contre ces insectes surtout dans le secteur de Neuville de Poitou (86). Tous les stades de la luzerne sont sensibles (fleurs, gousses).

- **Tychius** : Intervenir contre ces insectes avec un produit à base de phosalone (1.000 g/ha) dans les secteurs de Villefagnan, Saint Fraigne (16) dès réception de ce bulletin.

- **Laspeyresia :** Intervenir contre ce ravageur sur la façade atlantique où les vols sont importants avec un produit à base de phosalone (1.000 g/ha).

Pour les autres zones, attendre un prochain bulletin ou consulter le répondeur agro-météo.

P54



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel : 115F.